CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E166628** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2000

Raison sociale : CATRIENS VINCENT

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 16/04/2025

Capital : 0

IMPASSE SAINT AMAND
84330 CAROMB

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM AVIGNON 431582287 RM84

Siret : 431 582 287 00030

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA CRCD01-041727

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA CRCD01-041727

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 0490600173 **Fax :**

Portable : 0609355655

Responsabilité légale :
CATRIENS VINCENT CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.couverture-catriens.com

E-mail : vincent.catriens@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 72 853 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	1	08/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 11:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.